

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ■ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ■ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ■ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0677 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LANHANNAD Abdelilah

Date de naissance : 16-03-1956

Adresse : 87, Rue Idriss Faiq Ben Ali

Tél. : 066216664 Total des frais engagés : 2202,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Adil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd Yacoub El Mansour
Bureau N° 42 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/11/2022

Nom et prénom du malade : Lamhamoud Al

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

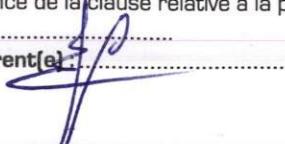
Nature de la maladie : Problème d'urologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / /

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/11/2022	CS		Gratuite	Docteur Adil OUZZAFI Chirurgien Urologue et Andrologue 22, Bd Yacoub El Mansour CP 11.º 42 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Mme KATHY EL QADIRI Dosseur en Pharmacie PHARMACIE D'ANTON 17 Boulevard de l'Antonne 78 - Gonesse Tél : 01 34 25 09 78	09/11/2022	1502,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ANATOIOLAB DE CENTRALISATION 52, BOVENSCHERF 34131 MONTPELLIER Tél: 05 22 23 31 31 / 04 67 00 05 22 22 22</i>	07/01/22	P635	700,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la(les) affection(s) traitée(s), l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
			COEFFICIENT DES TRAVAUX	
			MONTANTS DES SOINS	
			DEBUT D'EXECUTION	
			FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B	Coefficient DES TRAVAUX	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS	
			DATE DU DEVIS	
			DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laila LARAQUI

Casablanca, le 08/11/22

Nom & Prénom: Mr LAMHANNAD ABDELILAH
Sur ordonnance du: Dr OUZZANE ADIL
Réf: 22H11187

Prélevé et parvenu au laboratoire le: 07/11/22

Organe ou siège du prélèvement : vessie

Renseignement(s) clinique(s): Age : 56 ans

Résection de vessie

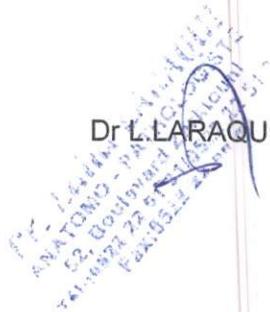
Polype en monobloc avec base d'implantation

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Reçu un fragment de 1,7 cm , correspondant à l'examen histologique à une prolifération urothéliale d'architecture papillaire bien différenciée, constituée d'axes conjonctivo-vasculaires grêles, parfois coalescents, revêtus d'une douzaine d'assises de cellules à noyau ovalaire, modérément anisocaryotique, rarement nucléolé ou à chromatine granuleuse, présentant en moyenne deux mitoses par dix champs au fort grossissement (x400).
Le chorion est séro-oedémateux et congestif, sans signe d'infiltration, parsemé de rares cellules inflammatoires polymorphes.
Le muscle visible vers la base est sain.

Conclusion : Néoplasie urothéliale papillaire de la vessie de bas grade cytologique, de faible potentiel de malignité sans signe d'infiltration du chorion, stade pTa de l'UICC.
Base saine.

Dr L. LARAQUI



Professeur Adil OUZZANE

Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté de médecine de Lille (France)

Ancien Chef de Clinique et Praticien Hospitalier au CHU de Lille

Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



بروفيسور عادل وزان

أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية بالمستشفى الجامعي بليل

عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية لجراحة المسالك البولية

Compte-rendu opératoire de Mr LAMHANNAD Abdelilah

Casablanca, le 07/11/2022

Opérateur : Dr OUZZANE

Anesthésiste : Dr HADDANI

Mode d'Anesthésie : loco-régionale (rachi-anesthésie)

Libellé de l'intervention : résection endoscopique bipolaire d'une tumeur de vessie

Diagnostic principal : polype de vessie proche du méat droit découvert lors d'un bilan d'hématurie

Introduction sous contrôle de la vue, du résecteur.

Les orifices urétéraux sont explorés en premier : pas d'anomalie.

On retrouve les plages bourgeonnantes d'allure non infiltrante, de la face latérale droite, et le col en arrière du méat.

Résection large et profonde en monobloc emportant le muscle.

Electrocoagulation du fond et du pourtour des zones de résection avec respect des méats.

Contrôle de la complète évacuation des fragments de résection.

Mise en place d'une sonde vésicale 20 Ch à double courant.

Bilan du lavage : Entrée - Sortie : positif

Prélèvements adressés pour l'analyse histologique : oui

Docteur Adil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd. Yacoub El Mansour
Bureau N° 42 - Casablanca



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 08/11/2022

FACTURE N° : 22/11299

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

700,00 Dhs

SEPT CENTS DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **07/11/2022**

Pour **LAMHANNAD ABDELILAH**

Sur ordonnance du : **Dr OUZZANE ADIL**

LAORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Boulevard Zerkouni
Tél: 0522 21 31 31 / 34 Fax: 0522 21 58 46

RFA

P

Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla Laraqui
Anatomo - Cytopathologiste

Dr Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

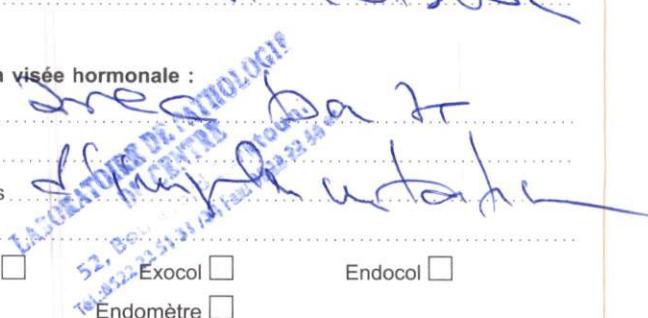
Demande d'examen

De la part du Dr **OU 33 ANS** M. LAMHANNAD ABDELIL
 Nom et Prénom du Patient Né le : 16/03/1966
 Age 
 COC22K07063350
 Date du prélèvement **07/11/2022**
 Référence
 Renseignements cliniques et paracliniques

Réktis Vésie

Siège du prélèvement **Vessie**
 Nature de l'acte réalisé **Bi section de vessie**
 Thérapeutique préalablement instituée
 Actes chirurgicaux antérieurs avec références **Délype en**
 Biopsie antérieure : Oui Non
 Si oui, rappeler la référence, SVP **Abord ble**

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles
- Parité
- Thérapeutique antérieure ou en cours
- Durée du cycle
- Frottis monocouche : Vagin Exocol Endocol
CBE : Endomètre
- Frottis conventionnel : 

Signature et Cachet
Docteur ARIEL BUZZANE
 Chirurgien Urologue et Andrologue
 22 Bd. Jacob El Mansour
 Casablanca
 Tél. : 0522.22.84.73
 Fax : 0522.22.50.90
 Patente N° 34206650 - TVA N° 819561 - CNSS N° 2364917



Novex®
6000 UI anti-Xa/0,5 ml
2 seringues pré-remplies de solution
AMM N° : 24/2020/DMP/21/NRQDNM

Central
Bank

Cei

Novex®
6000 UI anti-Xa/0,6 ml Ramboursable AMQ
2 seringues pré-remplies de solution injectable

ologie Cas

Novex® L O T - 123892
5000 U/ml Anti-Xa/0.6 ml
2 seringues pré-remplies q
AMM N°. 24/2020/DMP/21
E X P 05/2024
PPX 143 300 M

6 118000 021919

6 118000 021919

143.30

143,30

143.30

14.00 x 3

Doliprane 1 g

24.50

Spasfon 80 mg

2 cp x 3 / j

M3,30 ~~aspiration~~

lovenox
BAYER

linj x Docteur Nabil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
B2 / Bg Yacoub El Mansour
Bureau n° 42 - Casablanca
pdf

Mme Anne GABRIEL
Docteur en Pharmacie
PHARMACE DANTON
47, BOURGOGNE
75025 PARIS
Tél. 0522 25 09 78 - Gendarmerie

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél : 05 22 77 82 28 Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

PPV:14DH00
PER:10/25
LOT:T3443

Dolji
PARADE

PPV: 14DH00
PER: 10/25
LOT: L3443

6 118000 340832